

Prêts à emporter !

Emprunter des documents à la Médiathèque du Marsan

Mode d'emploi

1

JE CHOISIS MES DOCUMENTS

Je sélectionne les documents disponibles à partir du catalogue en ligne : <http://catalogue.lamediathequedumarsan.fr/> et je note les références : titre, auteur et cote.

2

JE PASSE MA COMMANDE

- Par mail : pret.mediathequedumarsan@montdemarsan-agglo.fr
- Ou par téléphone au 05 58 46 09 43 du mardi au samedi de 9h30 à 12h en précisant :
 - les références des documents
 - mes nom et prénom
 - mon numéro de carte de lecteur
 - un numéro de téléphone où l'on peut me joindre.

3

JE RECUPERE MA COMMANDE

Un bibliothécaire m'appelle afin de convenir d'un rendez-vous pour le retrait de mes documents : **du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 13h à 17h.** Je me présente à l'horaire indiqué avec ma carte de lecteur, un sac et un masque. (*obligatoire à partir de 11 ans en application du décret n°2020-663 du 31 mai 2020*)

INFOS

Retour des ouvrages : Les documents empruntés avant le confinement sont à rapporter au plus tard le 15 juillet. Les documents restitués seront systématiquement nettoyés et mis en quarantaine.

Les retours se font sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture.

Modalités d'emprunts : 10 documents dont 2 DVD pour 3 semaines (les revues sont temporairement exclues du prêt)

Le document que je cherche n'est pas disponible ?

Je le réserve depuis mon compte lecteur en ligne ou par téléphone.

Je veux m'inscrire à la Médiathèque : un formulaire d'inscription est téléchargeable sur notre site : <http://lamediathequedumarsan.fr>.

